Comité régional pour le logement des jeunes

Béziers, le 16 octobre 2025 Animation Aurélie Alquié-Corbineau





Maryline GERARDI, Directrice de la Résidence Habitat Jeunes Emile Claparède, Béziers

Projet de réhabilitation Résidence Habitat Jeunes Emile claparède



Nicolas RASSON, DREAL Occitanie, Directeur de l'Aménagement



Eric PÉLISSON, Commissaire à la lutte contre la pauvreté

Programme de la journée

- 9h30 : Introduction de la journée
- 10h: Présentation de la Circulaire n°
 6500/SG du 25 août 2025 relative à la
 mobilisation et à la préparation d'un
 Plan national en faveur du logement
 étudiant, DREAL et Région Académique.
- 10h15 : Présentation de 2 actions en faveur du logement des jeunes :
 - o Résidence à vocation d'Emploi
 - Présentation de l'Hébergement
 Temporaire chez l'Habitant
- 11h00 : Atelier 1 / Comment développer les liens entre structures pour le parcours résidentiel des jeunes

- **12h30/45** : **Déjeuner** (réalisé par le Centre Éducatif Fermé Chemins du Sud, ANRAS)
- **14h15**: 2 ateliers de travail en groupe:
 - Atelier 2 : Visite de l'Habitat Jeunes Emile Claparède avec les salariés de l'habitat Jeunes et échanges avec les résidents.
 - Atelier 3: Travail de groupe sur deux thématiques :
 - Article 109 de la loi ELAN, Utilisation du Fonds National d'Accompagnement Vers et dans le Logement pour l'accès au logement des jeunes,
- **16h30** : **Conclusion** de la journée, DREAL.



Présentation de la Circulaire n°6500/SG du 25 août 2025 relative à la mobilisation et à la préparation d'un Plan national en faveur du logement étudiant, DREAL et Région Académique.



Bénédicte POPIN,

Cheffe du Département Habitat Logement à la DREAL.

et Philippe PAILLET,

Secrétaire Général Adjoint de Région Académique Occitanie



Liberté Égalité Fraternité



2025 - 2027





Liberté Égalité Fraternité

Contexte

La Circulaire n° 6500/SG du 25 août 2025 = mobilisation et à la préparation d'un Plan national en faveur du logement étudiant

Nouvelle feuille de route régionale : objectif de production 2025, 2026 et 2027 pour la région Occitanie à :

 950 logements sociaux étudiants agréés par an (soit 2850 sur les 3 ans)



2867 logements livrés sur les 3 ans



Liberté Égalité Fraternité

Données

270 000 étudiants en Occitanie, dont un quart hors des pôles de Toulouse et de Montpellier Toulouse, Montpellier et 19 « villes universitaires d'équilibres » (VUE).



L'Occitanie, 3^e région française en matière d'effectifs étudiants

9 % des étudiants de France inscrits en Occitanie

3° région de France pour le nombre d'étudiants en 2023 derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes Enjeu: accès au logement pour les étudiants à envisager au regard de la diversité des sites.





Même niveau d'augmentation à Toulouse et Montpellier que dans la région

Effectifs étudiants en 2023 et évolution depuis 2015

Unité urbaine de Montpellier



Unité urbaine de Toulouse



La région compte 43 454 logements à destination des étudiants (source observatoire CLEF) dont 21 438 gérés par les CROUS de Toulouse (11 118) et Montpellier (10 320) – au 1er janvier 2025.



- 1 Disposer de données fiables et actualisées sur la production de l'offre en logement à destination des étudiants et des jeunes
 - ACTION 1-1 Mettre en place un tableau de bord des logements locatifs sociaux à destination des étudiants et des jeunes
 - ACTION 1-2 Fiabiliser le suivi de la production par la date prévisionnelle de livraison des logements locatifs sociaux Jeunes dans le Système d'Information des Aides à la pierre (SIAP)
 - ACTION 1-3 Communiquer et informer sur le déploiement des résidences services en Logement Locatif Intermédiaire (LLI)



2 - Mettre en place une gouvernance partagée

- ACTION 2-1 Créer un Comité de Pilotage Régional du Logement Étudiant (COPIL Étudiant), co-présidé par le préfet de région et la rectrice de la région académique
- ACTION 2-2 Conforter le Comité Régional en faveur du Logement des Jeunes (CRLJ), existant depuis 2016 en Occitanie, dans son rôle de Comité Technique



3 - Faciliter le développement des résidences universitaires

- ACTION 3-1 Mobiliser les outils réglementaires
- ACTION 3-2 Faciliter l'accès au foncier
- ACTION 3-2 Mobiliser le programme AGir pour le Logement Étudiant (AGILE) de la Banque des Territoires

Résidence Armand Duportal, CROUS Toulouse, ancienne Cité Administrative





Présentation de deux actions en faveur du logement des jeunes

Les résidences à vocation d'emploi développées par IN'LI Sud-Ouest

Mikael LOYER,
Directeur Général
IN'LI Sud Ouest

IN'LISUD-OUEST Gironde Landes Pays basque Hérault Gard(43) (538)(1769)Haute Garonne (2435)

Tarn (13)



Logements

Représentant +de 360 000 m² de surface habitable, soit une moyenne de 70 m² de surface habitable par logement

2 régions

Présence sur 8 départements

(Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde, Corrèze, Haute-Garonne, Tarn, Hérault, Gard)

7 agences (600 km de rayon)

6 bassins d'emplois cibles

(Métropoles Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Bassin d'Arcachon, Sète, Pays basque/Sud des landes)



1. Présentation Générale



- Filiale du Groupe Action logement dédiée au logement locatif intermédiaire
- Régions couvertes : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
- Parc actuel: 6 000 logements.
- Production engagée: 2 000 logements sur 5 ans (principalement LLI).
- **Réseau** : 7 agences, 80 collaborateurs.
- Particularité: territoire avec 3 métropoles très dynamiques (Bordeaux, Toulouse, Montpellier)
- Axes de développement : Habitat individuel du T3 au T5 et résidences meublées et équipées principalement pour les jeunes actifs et les salariés en mobilité

in'li Sud Ouest

2. Constat

Les principales métropoles d'Occitanie mais également certaines zones touristiques, connaissent une forte pression immobilière amplifiée par l'essor des résidences secondaires ou touristiques

Pour les salariés en mobilité – qu'il s'agisse de jeunes actifs, de stagiaires, d'intérimaires, d'alternants ou de saisonniers, mais également de salariés en mutation ou en situation de premier emploi – ces territoires deviennent difficilement accessibles, faute de solutions de logement adaptées.

Le marché locatif classique est conçu pour des résidents permanents mais la mobilité professionnelle suppose des solutions flexibles, meublées, disponibles rapidement et pour une durée limitée.

- In'li Sud-ouest a pris l'initiative de développer une catégorie de résidences dites à vocation d'emploi, dont l'objet vise à apporter une solution d'hébergement adaptée à la problématique d'un bassin économique, d'une entreprise, d'un secteur d'activités ou d'une catégorie de salariés. En fonction des contraintes du public cible, du territoire, et/ou du modèle économique, la résidence relèvera des destinations suivantes :
- Une résidence services en LLI
- Une résidence meublée en LLI
- Une résidence non conventionnée (pour les territoires non éligibles au LLI)



2. Constat

Exemples de problématiques identifiées en Occitanie:

- L'hébergement des travailleurs saisonniers en zone littorale et en zone montagne (zone C)
- Le logement des jeunes en formation d'Airbus à Toulouse (1 000 par an dont 500 stagiaires)
- L'hébergement des salariés du Groupe Pierre Fabre à Avène (extension d'usine dans une ville de 300 habitants)
- Les salariés en mobilité de la zone MEDVALLEE à Montpellier
- Le logement des travailleurs essentiels sur Montpellier Métropole
- Extension de l'usine de traitement du bois de la montagne noire à Brassac (Tarn)
- Plan de recrutement de Figeac Aéro (zone locative C considérée comme détendue)







LLI (logt locatif intermédiaire) meublé



Rappels plafonds de loyers LLI : 14 €/m² en zone A et 11,31 € m² en zone B1

Plafonds de revenus pour une personne : 44 K€ en zone A et 36 K€ en zone B1

Concept

Logement entièrement meublé et équipé

Pas de nécessité de limiter la durée du séjour

Pas de nécessité de services individualisables (linge, nettoyage ...)

Le locataire est autonome, toutes les charges sont incluses

Pas de nécessité d'avoir un gardien

Parties communes réduites

Publics cibles

Jeunes actifs

Salariés en mobilité

Tous salariés

Enjeux:

- Nécessité d'être à proximité des transports en commun et des commodités
- Le loyer forfaitaire adapté au public cible (475 € le studio de 22M² et 550 € pour un t1 bis de 35 m²).

Nature de l'offre locative :

- Du studio et T1 bis
- Nécessité d'être à proximité des transports en commun et des commodités
- Laverie et locaux 2 roues sécurisés, wifi individuel
- Forfait meuble : 50 € + 14,60 € par pièce supplémentaire

Turn-over locatif annuel: 25 à 50 %.

Taux de remplissage : 99 %.

Taille des projets : pas de taille minimum

Projet existant: 144 logements à Toulouse pour les jeunes actifs

Projets à venir :

Toulouse – Blagnac : résidence dédiée aux alternants et aux stagiaires d'AIRBUS

Seignosse (Landes) : résidences dédiées aux jeunes actifs

CONNEXIONS Zac Cartoucherie 31000 Toulouse

RÉSIDENCE JEUNES ACTIFS

LIVRAISON 2022







CONNEXIONS Zac Cartoucherie 31000 Toulouse

RÉSIDENCE JEUNES ACTIFS

Loyer CC avec parking Typologie Superficie moy









BÂTIMENT DURABLE ET MOBILITÉ DOUCE 📿

BOX VÉLO INDIVIDUEL





Bornes de recharge pour voitures électriques





TOITURES ET OMBRIÈRES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES





PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN







Résidences Gérées Intermédiaires



Rappel réglementaire :

- Résidence-services constituée de logements autonomes, avec plus d'espaces communs que dans du LLI meublé
- Pas d'obligations de logements sociaux au sein de la résidence
- Services para-hôteliers ou individualisables possibles
- Forfait services de 100 €
- Forfait meuble : 50 € + 14,60 €/pièce supplémentaire

Publics cibles

- Etudiants et saisonniers (période estivale)
- Travailleurs saisonniers et salariés en mobilité
- Salariés en mobilité et jeunes actifs

Différence avec du LLI meublé :

- Possibilité de services individualisables
- présence sur site de collaborateurs pour accueil, surveillance et maintenance en raison d'un turn-over plus élevé et de parties communes plus importantes
- davantage de parties communes (restauration, salle de sport, coworking ...)
- Adaptation des baux en fonction des publics (bail étudiant et bail mobilité pour le concept étudiant/saisonniers)

Enjeux:

- maitriser la durée du séjour en fonction du public cible = le bail mobilité, d'une durée de 1 à 10 mois, est souvent privilégié
- Maîtriser le coût de revient du séjour avec les charges supplémentaires (taille de plus de 100 logements)

Turn-over locatif: entre 50 et 150 % suivant le public cible **Taux de remplissage:** entre 75 et 95 % suivant les publics cibles

Constats:

- le modèle étudiant saisonnier estival est plus facile à équilibrer que le public saisonnier/travailleur en mobilité ou autre
- Nécessité d'assurer la gestion interne pour gérer la complémentarité des publics et le lien avec l'emploi

Projet à venir :

- Etudiants et salariés en mobilité : 100 logements à Capbreton
- Salariés en mobilité et saisonniers : La Rochelle

Projets existants qui s'apparentent à des RGI :

- 137 logements à Montpellier dédiés aux 7 000 salariés du secteur medvallée (95 % des clients louent via un bail mobilité).
- 147 logements à Anglet pour saisonniers et salariés en mobilité

LA CROIX VERTE ZONE EUROMEDECINE 34000 MONTPELLIER

RÉSIDENCE IN'LI SO MOBILITÉ





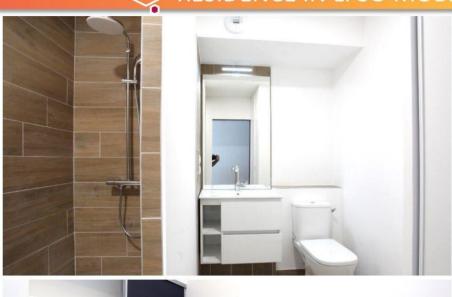
Groupe ActionLogement



RÉSIDENCE IN'LI SO MOBILITÉ



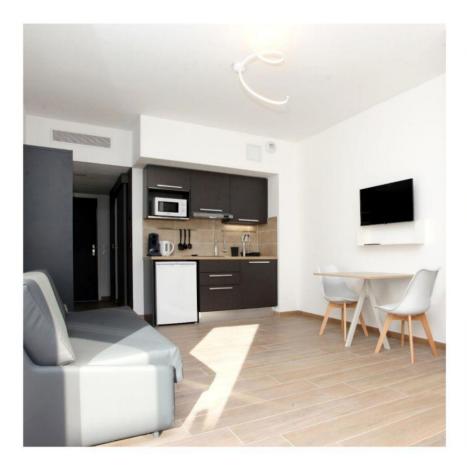






LA CROIX VERTE ZONE EUROMEDECINE 34000 MONTPELLIER

RÉSIDENCE IN'LI SO MOBILITÉ













PARTIES COMMUNES LIBRES D'ACCES















L'ESTANC 64600 ANGLET





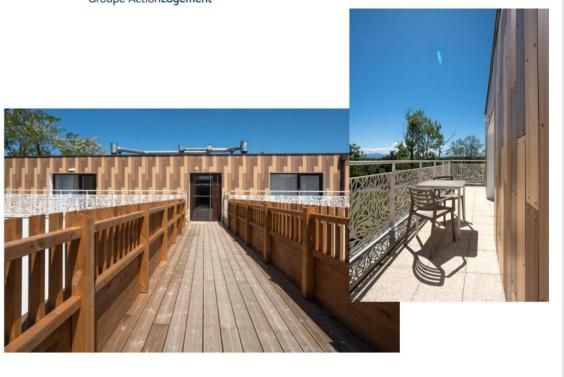


RÉSIDENCE IN'LI SO MOBILITÉ



Groupe ActionLogement





L'ESTANC 64600 ANGLET

RÉSIDENCE IN'LI SO MOBILITÉ



2025

Livraison













L'Hébergement temporaire chez l'habitant

Laura BOUBON

Chargée de mission de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie (URHAJ)



HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT



UNION RÉGIONALE HABITAT JEUNES OCCITANIE

COMITÉ RÉGIONAL LOGEMENT JEUNES

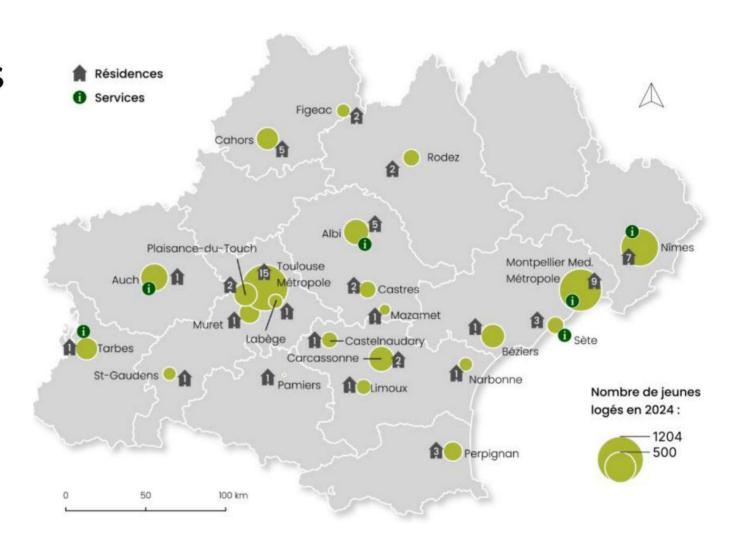
LE RESEAU HABITAT JEUNES

68 résidences Habitat Jeunes

6 services et boutiques logement

3 877 places pour **3 081** logements

Près de **7 500** jeunes logés chaque année



Le dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant a pour objectif de loger des jeunes à proximité des lieux de formation ou d'emploi, sur des durées de séjour variables en mobilisant des hébergeurs qui souhaitent faciliter les parcours résidentiels des jeunes.

LES ENJEUX

- Développement de solutions logements adaptées aux besoins des jeunes sur tous les territoires
- Développement des solidarités entre les générations
- Renforcement du lien social
- Réduction de l'empreinte carbone en limitant les déplacements

LES OBJECTIFS

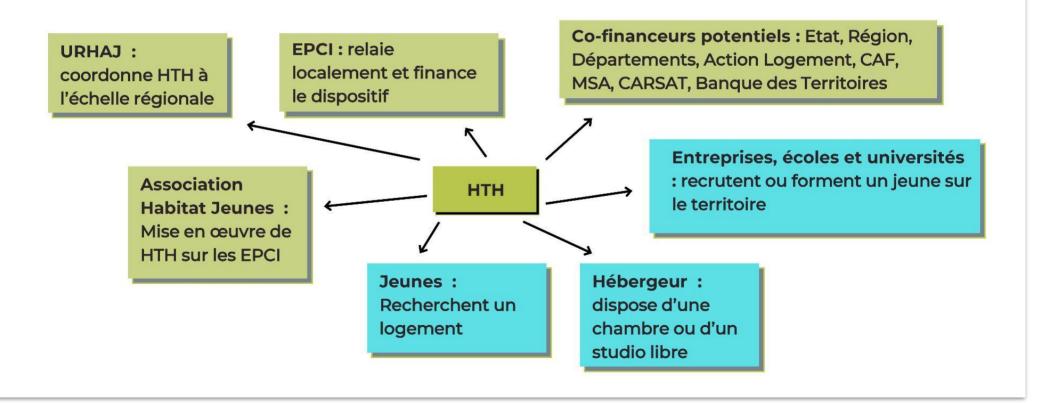
- Proposer une solution de logement flexible pour des jeunes aux revenus modestes, en difficulté d'accès au logement, ayant une situation professionnelle à durée déterminée.
- Lutter contre l'isolement en favorisant les relations intergénérationnelles, le lien social.
- Apporter une présence humaine rassurante pour des jeunes en première décohabitation, éloignés du foyer familial.
- Faciliter l'intégration de jeunes sur le territoire & l'accomplissement de leur projet professionnel.
- Participer au développement économique du territoire en favorisant l'emploi local via cette offre d'hébergements disponibles rapidement.
- Permettre à des jeunes non véhiculés d'avoir un hébergement au plus près de leur lieu d'activité.
- Favoriser le développement durable en limitant les déplacements.

LES PUBLICS CONCERNÉS



Hébergés: jeunes de 15 à 30 ans en mobilité professionnelle (stage, contrat pro, apprentissage, CDD, contrat saisonnier, mission intérimaire, service civique), Hébergeurs: habitants, souhaitant faciliter les parcours résidentiels des jeunes, propriétaires ou locataires ayant dans leur résidence principale, une chambre ou un studio disponible en période continue ou ponctuelle.

Cartographie des parties prenantes



LE CADRE JURIDIQUE

- Hébergement Temporaire de 8 mois maximum par année civile = résidence secondaire de l'hébergé
- Le code civil s'applique permettant une grande liberté contractuelle (durée, préavis, conditions d'occupation)
- Possibilité d'abattements et exonération fiscale pour l'hébergeur



Une nuit minimum - 8 mois maximum.



15 à 17€ la nuit selon la saison avec un plafond de 270 € à 290€ mois selon la saison.

Vidéo de présentation





Les + Habitat Jeunes

- Les jeunes pourront bénéficier des animations collectives proposées au sein de la résidence
- Un accompagnement dans le parcours résidentiel des jeunes sera réalisé permettant ainsi d'orienter et accompagner le jeune vers la meilleure solution logement
- Un objectif de maillage de la région Occitanie
- Le dispositif permettra d'obtenir des données chiffrées et objectives sur les besoins et demandes des jeunes sur les territoires
- Des tarifs plafonnés et identiques à l'échelle nationale

RETOUR D'EXPERIENCE

HTH, un dispositif mis en œuvre depuis 2017 en région Pays de la Loire

les chiffres clés 2017-2024

	Nombre d'associations	Nombre de territoires	Nombre binômes	Nombre nuitées	Nombre d'hébergeurs
2017			80	2 273	93
2018	6	7	114	4 002	28
2019			150	5 808	24
2020	8	9	143	7 264	
2021	9	13	216	8 758	109
2022	19	12	315	11 381	151
2023	13	28	388	15 613	164
2024	15	35	661	27 003	305
Totaux	15 associations	35 territoires	2 067 binômes	76 294 nuitées	898 hébergeurs

RETOUR D'EXPERIENCE

HTH, un dispositif mis en œuvre depuis 2017 en région Pays de la Loire

les chiffres clés 2024

Statut des jeunes hébergés	2023	2024
Apprenti	34%	40%
CDD	9%	10%
CDI	6%	6%
Étudiant	8%	15%
Contrat saisonnier	4%	2%
Intérim, intermittent	3%	1%
Scolaire	2%	1%
Stagiaire	26%	21%
Service civique	1%	0,50%
Autre	7%	4%

- Âge moyen des hébergés : 21 ans
- 15% de mineurs
- Âge moyen des hébergeurs : 62 ans
- Durée moyenne des séjours : 85 nuits (environ 3 mois). 53 en zone urbaine et 90 en zone rurale et périurbaine

Le déploiement en Occitanie

Les associations volontaires

- Département de la Haute-Garonne
- Département du Gers
- Département de l'Hérault
- Département du Lot
- Département du Tarn

Le déploiement en Occitanie



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

19 avenue Didier Daurat 31400 Toulouse Tel : 05.61.54.14.95

Emilie Taberly, Déléguée Régionale emilie.taberly@urhaj.org 06.43.54.19.05

Laura Boubon, Chargée de mission laura.boubon@urhaj.org 06.45.68.62.24





Quiz en 10 questions

sur les résidences à vocation d'emploi et l'hébergement temporaire chez l'habitant



Atelier 1: Comment développer les liens entre structures pour le parcours résidentiel des jeunes?

Conseil régional pour le logement des jeunes

Béziers, le 16 octobre 2025



Conseil régional pour le logement des jeunes

Béziers, le 16 octobre 2025



Groupes de 5 à 8 personnes maximum

30 mn par profil



A partir de la fiche de chaque jeune, après échange collectif,

tracer sur une feuille de paperboard le parcours logement de ce jeune avec ses différentes étapes.



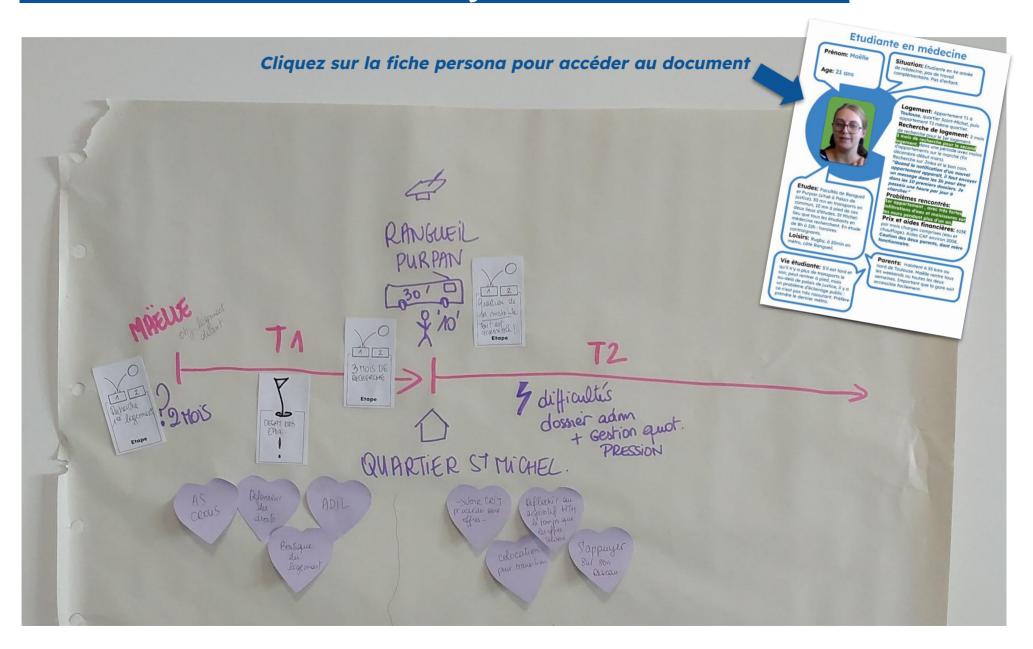
2

A chaque étape du parcours, avec les acteurs autour de la table identifiez les solutions que vous connaissez et qui auraient pu être proposées.

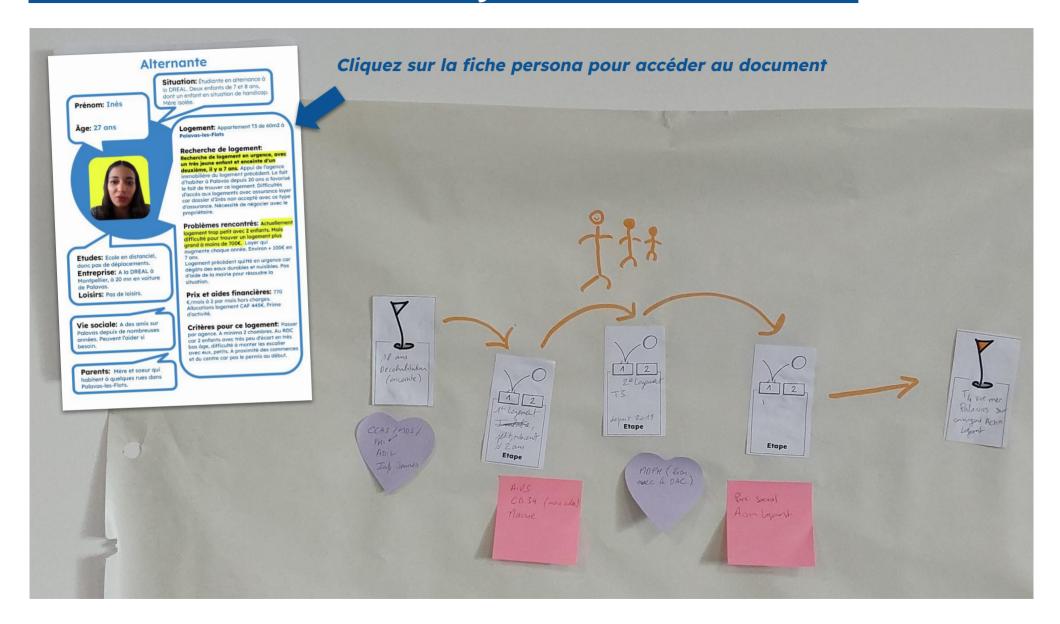




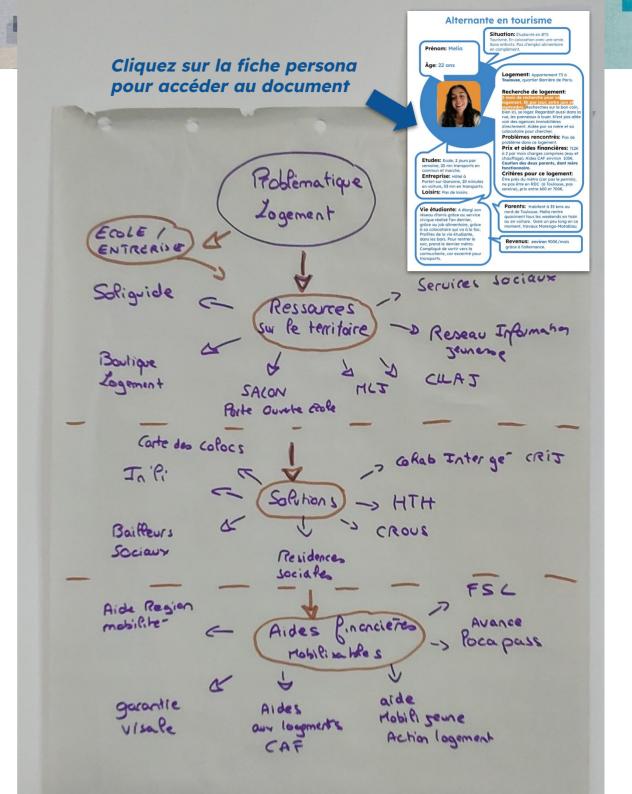
Parcours résidentiels de jeunes et solutions



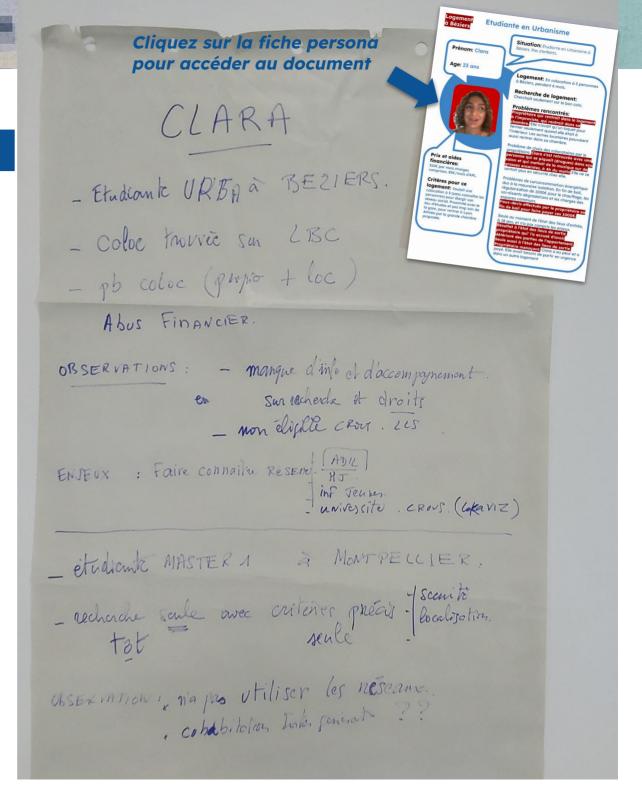
Parcours résidentiels de jeunes et solutions



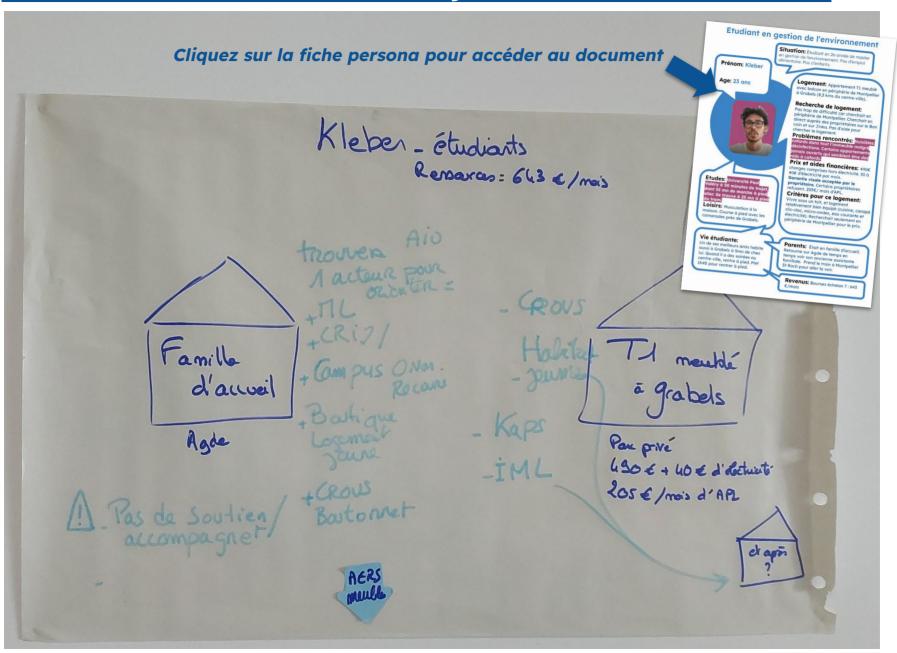
Parcours résidentiels de jeunes et solutions



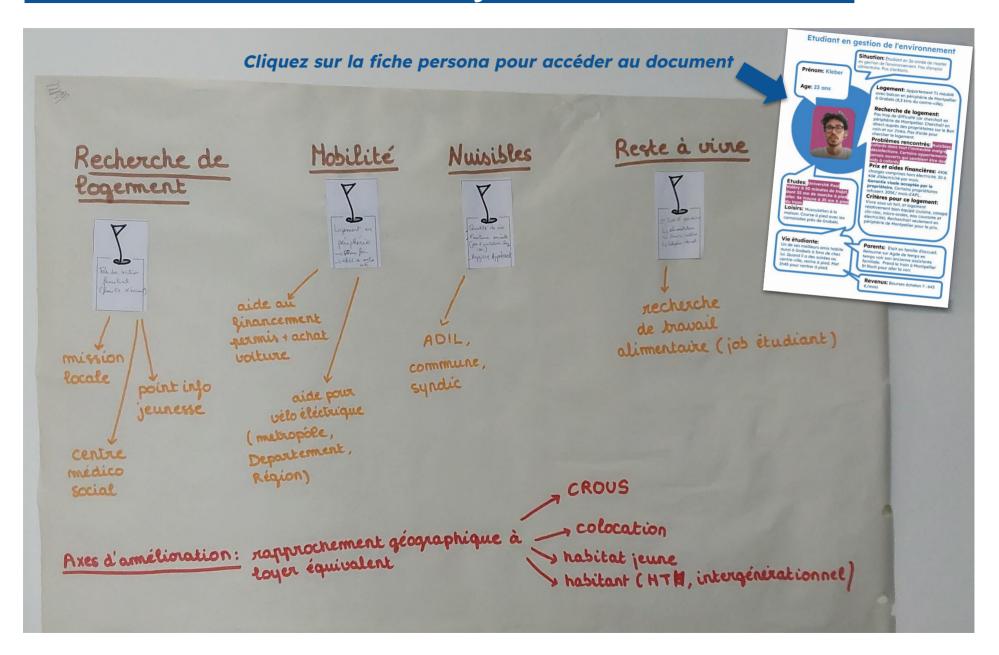
Parcours résidentiels de jeunes et solutions



Parcours résidentiels de jeunes et solutions



Parcours résidentiels de jeunes et solutions





Joachim RODELA,

Directeur centre éducatif fermé "Les chemins du Sud" à Narbonne



Reportage de France 3 - 21 novembre 2019



Préparé par les jeunes du centre éducatif fermé "Les chemins du Sud" à Narbonne

Photos du repas préparé par les jeunes du centre éducatif fermé

"Les chemins du Sud" à Narbonne











Visite de la Résidence Habitat Jeunes Emile Claparède, Béziers avec Maryline Gerardi, Directrice

Vidéo témoignages jeunes de la résidence



Photos de la visite











CRLJ, Béziers, le 16 octobre 2025

Qu'est-ce qui vous a particulièrement intéressé.e, interpellé.e dans cette visite?

	● 5
La qualité des rénovations et du soin au vivre ensemble	(x)
	• 4
La diversité des profiles des jeunes	(x)
	(♥ 3)
Le témoignage des jeunes résidents.	(x)
	(3)
Le climat de sérénité qui se dégage, la mixité des résidents	(x)
	@ 2
Le voyage au Maroc, très émouvant	(x)
	(* 1)
Le résiduel à payer pour les jeunes pour la prestation de logement et les services annexes.	×

Qu'est-ce qui vous a particulièrement intéressé.e, interpellé.e dans cette visite?

	₩ 1
sincérité des témoignages	×
	V 1
spaces partagés animation et lien pouvant se créer entre résidents	×
	V 1
ous les services humains et matériels mis à disposition des jeunes.	×
es croisements des actions et des différents types de publics, les accueils et partenariats avec d'autres structures au sein de la sidence.	×
a participation des jeunes au repas du midi	×
accueil qui semble être donné aux jeunes de la résidence	×
a diversité des activités et accueil la propreté	×



Atelier 2

Information sur l'article 109 de la loi ÉLAN et le FNAVDL pour le logement des jeunes

*ELAN: Evolution du logement de l'aménagement et du numérique FNAVDL: Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement

Atelier annulé. Documentation à disposition

Cliquez sur les images pour accéder aux documents







Le FNAVDL (Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement) ne s'utilise pas directement par les jeunes, mais finance les associations et organismes (notamment les bailleurs sociaux) qui mettent en place des actions d'accompagnement spécifiques.

1. Publics Jeunes concernés

Le FNAVDL finance l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) destiné aux ménages en grande difficulté. Parmi les publics prioritaires visés par ces actions figurent souvent des ieunes, notamment :

- Les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui ont souvent besoin d'un accompagnement renforcé pour accéder à l'autonomie et au logement.
- Les jeunes en grande précarité, à la rue ou en centre d'hébergement, et qui relèvent des politiques d'hébergement et d'accès au logement
- Les ménages de moins de 25 ans reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable (DALO), bien que ce statut soit moins fréquent pour cette tranche d'âge.

2. Rôle du FNAVDL pour l'Accompagnement

Le FNAVDL est un outil de financement. Il permet aux structures partenaires (associations, organismes HLM) de mettre en œuvre des projets qui offrent aux jeunes concernés un soutien personnalisé essentiel pour réussir leur insertion par le logement.

Phase	Objectif	Type d'Aide fournie aux jeunes	
Vers le Logement		Aide à la recherche (logement social, privé), à la constitution du dossier (pièces justificatives, aides financières), à l'accès aux droits (APL, RSA, etc.).	
Dans le Logement	Assurer le maintien durable dans le logement.	Soutien à la gestion budgétaire (paiement du loyer, charges), aux	

Evaluation par la main de la journée



On dessine sa main sur une feuille et pour chaque doigt, on répond aux questions suivantes:

- **Pouce:** Qu'est-ce que vous avez trouvé top?
- **Index:** Qu'est-ce que vous voudriez souligner?
- **Majeur:** Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé?
- Annulaire: Qu'est-ce qui était précieux?
- **Auriculaire:** Qu'est-ce qui était trop court?

Pouce: Qu'est-ce que vous avez trouvé top ?

- Les vidéos de jeunes
- Le rythme de la journée : alternance entre information et temps de travail
- Possibilité d'échanger sur la journée avec autres participants
- L'intervention du CEF
- L'atelier sur les problématiques de logement des jeunes
- L'organisation et l'animation de la journée
- L'accueil dans la résidence habitat jeune
- L'organisation de la journée et le repas préparé par les jeunes
- Les espaces mis à disposition et les logements
- Le dispositif HTH
- La multiplicité des acteurs en faveur du logement des jeunes
- La rencontre entre professionnels et le témoignage des jeunes
- Le foyer dans son entièreté. La qualité du repas réalisé par les jeunes du centre fermé
- Les interventions de par leur qualité et leur intérêt Propos clairs concrets abordables
- L'accueil.
- Les témoignages des jeunes et le travail en groupe inter acteurs. La visite du site et la disponibilité des personnels

- Les échanges sur les situations ont permis de se mettre dans la peau des jeunes et mieux comprendre leurs difficultés
- La participation des jeunes au repas
- Nécessaire de mieux faire connaître l'offre d'accompagnement jeunes pour l'accès à un logement
- L'atelier sur les parcours de logement des jeunes
- Rien! Journée très bien pensée dans son déroulé
- À la fois de la théorie, de la pratique, des témoignages et des échanges entre acteurs du logement des jeunes.
- Les ateliers de l'après midi 🔣
- Découvrir des dispositifs
- L'animation et la préparation de la journée
- L'excellent buffet préparé par le Centre éducatif fermé de Narbonne.
- Les témoignages et la possibilité d'échange direct avec les jeunes du CEF de Narbonne.
- Les témoignages des jeunes TOP

Index: Qu'est-ce que vous voudriez souligner?

- La qualité des échanges
- L'importance de faire ces journées en présentiel
- L'accueil de la RHJ
- Le manque d'information des jeunes sur les solutions logement
- L'accompagnement dont bénéficient les jeunes
- Le manque d'informations des jeunes
- L'intérêt des visites et des témoignages des bénéficiaires : à renouveler!
- La qualité de la résidence et de l accompagnement
- La nécessité de connaître les acteurs, les dispositifs et de travailler en réseau
- Journée intéressante riche et diversifiée
- La multiplicité des dispositifs qui rend l'information des jeunes inopérante
- Le manque de coordination entre les différentes structures pour l'information sur les logements des jeunes (point d'entrée du parcours usagers)
- La qualité des échanges entre participants
- L'investissement du personnel pour accompagner
- L'accès au logement des jeunes est un enjeu majeur mais quid des jeunes en situation de grande précarité, à la rue ?

Majeur: Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé?

- La résidence logement intermédiaire
- Les absences
- Rien
- Rien
- Rien
- J'ai beau cherché.....rien
- Le LLI pour les jeunes
- Rien
- Rien
- Rien
- Rien
- RAS
- Rien
- C'est dommage que les professionnels ressources sur les thèmes proposés sur cette journée partent avant la fin et ne puissent faire bénéficier les participants de leur expertise.

Annulaire: Qu'est-ce qui était précieux?

- Les témoignages
- La variété des profils
- Les témoignages
- Le repas
- La rencontre avec les partenaires du territoire
- La parole des jeunes
- L'écoute et le partage
- Le repas préparé par les jeunes
- Pas de réponse
- Le partage des connaissances
- L'échange avec les participants
- Parfait
- La variété des participants
- L'implication des jeunes dans les projets de la résidence
- La mise en lien entre les différents participants de la journée.

Auriculaire: Qu'est-ce qui était trop court?

- Rien bon timing
- L'intervention du directeur du CEJ
- Rien
- Non
- Peut-être que j'aurais apprécié échanger avec des jeunes en plus des témoignages vidéos
- Dommage de ne pas avoir eu d'échange sur l'article 109
- Manque un temps de coordination entre les acteurs pour développer des actions complémentaires et coordonnés en réponse aux besoins des jeunes
- Le temps de travail collectif
- Tout était très bien préparé et bien calibré en timing. Un grand merci à vous!
- Rien
- L'info sur les dispositifs
- La pause café;)



Action 3.1.2 : Promouvoir des structures pour les jeunes (FJT, RSJA, logement social jeunes de 30 ans, résidences étudiantes)